

TROISIÈME RAPPORT

 \mathbf{DU}

COMITÉ PERMANENT

DE LA

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Deuxième session de la 60^e législature du Nouveau-Brunswick

le 24 novembre 2022

COMPOSITION DU COMITÉ M. Ames, président M^{me} Conroy, vice-présidente M^{me} Bockus M. Turner M. Wetmore M. Wetmore M^{me} S. Wilson M. Dawson M. D'Amours M. Bourque M. Legacy M. Arseneau

le 24 novembre 2022
Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
Monsieur le président,
Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son troisième rapport.
Le comité se réunit le 23 novembre 2022 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :
6, Loi concernant la Loi sur les procurations durables et la Loi sur les testaments ; 17, Loi sur la communication de renseignements aux fins de protection contre la violence entre partenaires intimes.
Le comité demande à présenter un autre rapport.
Le président du comité,
Richard Ames, député